



PAR GILBERT CASTELLANET (52)

L'envers du décor

Violences scolaires : responsables et coupables

À propos du livre de Michel Segal

Éditions Autres Temps – 2010

Michel Segal, professeur de mathématiques, a l'expérience des « beaux » quartiers comme des quartiers « difficiles ». La violence scolaire, il la côtoie tous les jours. Il a la conviction que la violence se banalise et s'étend, même si ce n'est pas à tous les établissements. Il montre à quel point les violences scolaires, sous toutes leurs formes, sont mal connues et sont l'objet de préjugés simplistes, ce qui empêche de les combattre utilement.

■ Michel Segal côtoie tous les jours la violence. Il entend « défendre un droit aujourd'hui malmené par les violences scolaires : celui des pauvres de faire des études ». La violence a rendu la pratique de l'enseignement désagréable et même douloureuse pour beaucoup d'enseignants et d'élèves, car elle « a transformé de nombreux établissements en lieux de souffrance et d'hostilité pour ceux qui s'y rendent, selon leurs propres mots, à reculons, pour les adultes, la peur au ventre, pour les enfants ».

Au-delà des faits divers

Chaque fait divers dans le milieu scolaire indigné et enflamme l'opinion. Mais une connaissance ordonnée nous échappe, pour deux raisons, l'une banale : tous les faits ne sont pas enregistrés ; l'autre plus fondamentale, les mêmes faits peuvent recouvrir des formes de violence très différentes, selon leurs causes réelles. Il est donc impossible actuellement de donner une défini-

tion précise de la violence scolaire, et illusoire de prétendre à un dénombrement significatif, malgré la création relativement récente de dispositifs statistiques. L'ouvrage fournit de nombreux exemples, matière à réflexion.

Il est impossible de donner une définition précise de la violence scolaire

Une blessure causée par un coup-de-poing ou un objet contondant est un fait violent. Mais s'agit-il de violence scolaire si c'est un accident involontaire, ou une maladresse au cours d'un jeu ? Et tous les jeux sont-ils librement pratiqués, ou certains cachent-ils la contrainte exercée par certains élèves sur d'autres ? Les statistiques sur le racket, basées sur des faits connus, sont nécessairement sous-estimées, puisque le racket n'existe et ne persiste que par le silence des victimes.

Un débat d'actualité

La question du collège unique est fréquemment évoquée dans les débats sur l'avenir de l'école. Michel Segal l'aborde et condamne clairement le système actuel. Mais d'autres enseignants et spécialistes de la pédagogie ont une approche différente voire opposée, et *La Jaune et la Rouge* aura l'occasion de leur ouvrir ses colonnes.

Le vol d'un objet n'a pas la même signification, s'il résulte d'une inimitié ou d'une jalousie – tournées vers la personne – ou du désir d'enrichissement gratuit – tourné vers l'objet. Les violences causées par des groupes d'élèves nées au sein de l'école n'ont pas la même signification que les violences causées par des bandes extérieures.

Toutes les violences, loin de là, ne relèvent pas de la délinquance ordinaire.

On ne peut pas mettre dans le même sac des violences réfléchies et préparées, et des violences apparemment spontanées, à première vue incohérentes et incompréhensibles. La domination d'un élève sur un autre, les humiliations subies par certains trouvent leur gravité dans la répétition, dont l'expérience montre qu'elle échappe largement aux observateurs adultes.

Enseignants écartés

Le 3 mars 2010, le Ministre a annoncé la création d'un « Conseil scientifique des états généraux de la sécurité à l'école » dont les membres (sociologues, criminologues, pédopsychiatres, spécialistes internationaux de la violence à l'école, etc.) « apporteront leur éclairage et proposeront un certain nombre de pistes ». Michel Segal voit dans cette décision une volonté d'écartier les enseignants de terrain, leur expérience, leur capacité d'initiative et d'action. Dans la préface de l'ouvrage, Laurent Lafforgue (mathématicien, professeur à l'IHES) stigmatise « le travers qui consiste à disqualifier le sens commun, l'expérience vécue, et, en définitive, la rationalité, au nom de l'autorité de la science ».

La priorité n'est donc pas de multiplier les statistiques, mais de chercher à comprendre ce qui se passe. Pour cela, il faut réaliser des études cliniques en nombre restreint, mais poussées jusqu'aux véritables causes, qui se trouvent dans la nature des relations profondes qu'entretiennent entre eux les acteurs, enseignants, élèves, parents...

Le parapluie scientifique

En attendant, notre ignorance se nourrit de généralités abusives, décortiquées par Michel Segal, telles que : « La violence scolaire n'augmente qu'en apparence ; elle a toujours existé » ; « la violence à l'école n'est que le reflet de la violence dans la société » ; « la violence est le fait de gens qui ne savent pas s'exprimer autrement » ; « la cause de l'accroissement des violences scolaires est l'insuffisance des moyens attribués à l'Éducation nationale. »

Une telle multiplicité d'opinions est décourageante, surtout pour des politiques qui ne veulent que manifester leur (bonne) volonté le plus vite possible, afin de calmer l'opinion et avant de passer à autre chose. Le recours aux experts, censés savants et objectifs, est tentant.

Acteurs ? Responsables ?

On sait, et l'Histoire prouve, que les comportements individuels sont largement conditionnés par la vie collective. En l'occurrence, Michel Segal montre en quoi l'organisation et le mode de fonctionnement des établissements scolaires publics peut expliquer l'accroissement des violences scolaires et pointe les facteurs ou causes générales à l'œuvre.

Enfant roi

L'enfant roi, nous le rencontrons autour de nous. C'est l'enfant de deux ans avec lequel sa mère né-

gocie, l'enfant qui, avant même ce qui fut l'âge de raison, est vu comme capable de choisir ce qui est bon pour lui et pour son avenir, mais qui est tellement fragile que toute manifestation d'autorité de la part de ses parents lui infligerait des blessures irréparables. La transposition à l'enseignement est l'enfant qui construit lui-même son savoir, l'égal du maître, fragile toutefois en ce que tout enseignement « frontal », toute transmission de celui qui sait à celui qui ignore, risque d'en faire un esclave passif.

Le pire, c'est la conviction qu'il n'y a pas de règles

Police et justice scolaires

De façon parallèle, les dispositions simples qui garantissaient l'exercice d'un Droit spécifique à l'enseignement ont été détruites avec persévérance. Dans les collèges, le Surveillant général, qui assurait le service public d'une police de proximité, simple et efficace, instruisait les affaires et les soumettait à la justice du Principal, a été transformé en Conseiller. Puis ont suivi d'innombrables procédures organisant la justice populaire des élèves et des parents. Cela évidemment au détriment d'abord des enseignants, qui ont perdu un appui et ont dû prendre sur eux des responsabilités qu'il leur est difficile d'exercer. Cela, naturellement, s'est aussi fait au détriment des élèves pacifiques et des faibles, à l'avantage des autres, qui ont assimilé très rapidement toutes les parades possibles aux tentatives d'autorité des enseignants acharnés à remplir leur mission.

Voie unique

Par voie unique, Michel Segal entend d'abord le collège unique, création utopique dont le maintien, malgré des résultats catastrophiques, revêt un peu plus chaque année le caractère d'un crime. Crime, en effet, que le massacre des 300 000 enfants quittant le primaire sans avoir les moyens de poursuivre des études quelles qu'elles soient, et qui sont ensuite abandonnés à leur sort pendant quatre ans. Cela procède d'un égalitarisme enragé, qui prétend que le collège doit être le lieu d'un enseignement unique, le même pour tous, et qui, en pratique, organise des classes où les quasi-illettrés cohabitent avec les capables, au détriment de tous et aussi des enseignants. Pour les moins instruits, naufragés du système, ce sont des années de désœuvrement, d'humiliation, de renonciation ou de révolte.

Chacun pour soi

Un sentiment de révolte peut conduire à la violence. Un sentiment d'impunité aussi, puisque les sanctions se perdent dans un dédale de procédures et d'arguties. Mais il y a pire : c'est la conviction qu'il n'y a pas de règles, qu'il revient à chacun de se défendre en attaquant les autres. Pour Michel Segal, seule la sanction fait comprendre et admettre l'existence de la règle.

Quant aux victimes, la réalité leur apprend rapidement que, dans cet univers, il est inutile, et parfois même dangereux, de se confier aux adultes. Ainsi devient-il très difficile, pour les adultes qui veulent réagir, de recueillir des témoignages sincères qui seuls permettraient de comprendre et d'intervenir à bon escient. ■

Nouveaux droits

Selon notre tendance actuelle à créer incessamment des droits en négligeant les devoirs qui en sont la contrepartie obligée, les enfants, qui jadis n'avaient que des devoirs, ont maintenant une multitude de droits. Nous attendons les premiers procès d'enfants mineurs contre leurs parents, et les premiers élèves qui refuseront de répondre aux questions de leurs professeurs hors de la présence d'un avocat.